



Revue de Presse

lundi 20 juillet 2009

S O M M A I R E

lundi 20 juillet 2009

SNET/EON

Lancement de la European Nuclear Energy Leadership Academy Enerpresse .- 20/07/2009	1
--	---

CONCURRENCE

EDF : La pression monte sur Gadonneix Les Echos .- 20/07/2009	2
De l'électricité dans l'air Libération .- 20/07/2009	4
Economie d'énergie : pourquoi dédommager EDF ? Libération .- 20/07/2009	5
Quand EDF combat les économies d'énergie Aujourd'hui en France .- 18/07/2009	7
EDF va être indemnisé pour les économies d'énergie réalisées par ses clients Les Echos .- 20/07/2009	8
EDF : Une sanction boursière sévère Le Journal des Finances .- 18/07/2009	9
GDF Suez réorganise sa branche Energie Europe & International La Correspondance économique .- 20/07/2009	11
Association autour du terminal méthanier de Fos L'Antenne .- 17/07/2009	13
Gironde Terminal méthanier : les cadres du port en appellent à Fillon PROJET DU VERDON Alors que partisans Sud Ouest .- 18/07/2009	14
Gaz Les Echos .- 20/07/2009	15
Nabucco La Tribune .- 18/07/2009	16
Les implantations d'éoliennes font débat La Tribune .- 20/07/2009	17

MARCHE

La Commission de régulation de l'énergie La Correspondance économique .- 20/07/2009	18
Guéant : "S'il y a augmentation, elle sera extrêmement minime. " La Croix .- 20/07/2009	19
Hausse de 20% des tarifs : L'Elysée dit non Aujourd'hui en France .- 18/07/2009	20

ENVIRONNEMENT

"Il faut créer une organisation mondiale de l'environnement. " La Croix .- 20/07/2009	21
Les Etats-Unis optimistes quant à un accord sur le climat avec l'Inde La Tribune .- 20/07/2009	22

S O M M A I R E

lundi 20 juillet 2009

Hillary Clinton croit en un "deal" climat 23
Libération .- 20/07/2009

Le G8 a négligé les alertes lancées par les scientifiques sur l'évolution du climat 24
Libération .- 18/07/2009

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Des biocarburants à base d'algues 25
L' Antenne .- 17/07/2009

SNET/EON



Lancement de la European Nuclear Energy Leadership Academy

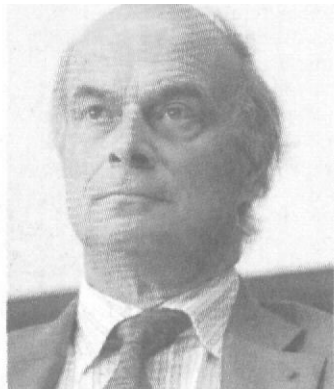
Les sociétés Areva, EnBW, Urenco, Nok, Vattenfall et E.ON viennent de conclure un protocole d'accord prévoyant la création de la **European Nuclear Energy Leadership Academy**, dont l'idée est née lors du forum européen sur l'énergie nucléaire (FENE). L'Académie aura pour mission de former les jeunes diplômés et les cadres à haut potentiel appelé à occuper des postes à responsabilité au sein des entreprises et des organisations européennes du secteur nucléaire. La prochaine étape consistera, indique Areva dans un communiqué, en la rédaction d'un accord multipartite engageant et définissant les principaux aspects stratégiques, légaux et financiers du projet.

CONCURRENCE

ÉNERGIE Depuis la polémique sur les tarifs

EDF : la pression monte sur Pierre Gadonneix

Depuis qu'il est parti en campagne en faveur d'une augmentation des tarifs de 20 % sur trois ans, Pierre Gadonneix fait l'objet de nombreuses critiques. Officiellement, sa succession n'est pas à l'ordre du jour, mais l'irritation grandit au sein de l'exécutif. Hier, le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, a jugé « regrettable que le président d'EDF inquiète les Français » avec l'annonce d'une telle hausse. Son mandat arrive à échéance en novembre.



Pierre Gadonneix.

ÉNERGIE

Officiellement, sa succession n'est pas lancée, mais le sort de Pierre Gadonneix paraît scellé. Depuis qu'il a fait campagne en faveur d'une hausse de 20 % des tarifs d'électricité en trois ans, le PDG d'EDF est critiqué de toutes parts.

EDF : la pression monte sur Gadonneix

Officiellement, sa succession n'est pas lancée, mais le sort de Pierre Gadonneix paraît scellé. Depuis qu'il a fait campagne en faveur d'une hausse de 20 % des tarifs d'électricité en trois ans, le PDG d'EDF est critiqué de toutes parts. Après Henri Guaino, conseiller spécial de l'Elysée, qui estimait lundi dernier qu'il serait « anormal » que les Français paient « des erreurs d'investissement » d'EDF à l'étranger, Claude Guéant a remis une couche, hier sur Europe 1. Le secrétaire général de l'Elysée a jugé « regrettable que le président d'EDF inquiète les Français » avec l'annonce d'une telle hausse. « Il sait très bien que le gouvernement ne pourra pas le suivre dans de telles proportions. »

« La succession de Pierre Gadonneix n'est pas à l'ordre du jour », a tempéré hier un porte-parole de l'Elysée. Il n'empêche, en matière de soutien, on fait mjeux. Malgré ses 66 ans, Pierre Gadonneix paraissait pourtant bien parti pour prolonger de deux années son mandat, qui

arrive à échéance en novembre. Surtout après la nomination en mai de Stéphane Richard pour diriger France Télécom.

Déjà fixé sur son sort

L'ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde au ministère des Finances fut un temps le candidat favori de Nicolas Sarkozy pour prendre la tête de l'électricien public. Mais depuis, le vent a tourné pour le PDG d'EDF. « Pierre Gadonneix sait qu'il va partir et on le lui a dit », indique une source bien informée. Tout au plus, pourrait-il rester jusqu'en janvier.

Manifestement, le patron d'EDF était fixé sur son sort avant de lancer sa campagne sur les tarifs. De fait, l'homme est plutôt réputé pour son extrême prudence, même si celle-ci n'exclut pas une certaine audace comme l'ont montré ses différentes acquisitions. « Il voulait dire la vérité sur les tarifs avant de partir », affirme un proche. Seul problème, il est allé manifester un peu plus loin que ce qui était convenu avec sa tutelle. De quoi enragier le prési-

dent de la République. « La prolongation de son mandat à EDF, ce n'est même pas la peine que Gadonneix y pense », aurait affirmé Nicolas Sarkozy devant ses collaborateurs, selon « Le Canard enchaîné ».

Reste la question de son successeur. Les candidats ne manquent pas. Henri Guaino a toujours nourri des ambitions dans ce sens. Anne Lauvergeon, la présidente d'Areva, a souvent été citée dans le passé, mais son indépendance d'esprit n'est pas toujours du goût de son actionnaire public.

Le nom qui revient le plus aujourd'hui est celui d'Henri Proglio, le président de Veolia, qui avait refusé le poste en 2004 mais serait maintenant prêt à relever le défi. Déjà membre du conseil d'administration, il bénéficie du soutien de la CGT mais aussi de Nicolas Sarkozy. Il faisait partie de ses hôtes à la soirée au Fouquet's le soir de son élection.

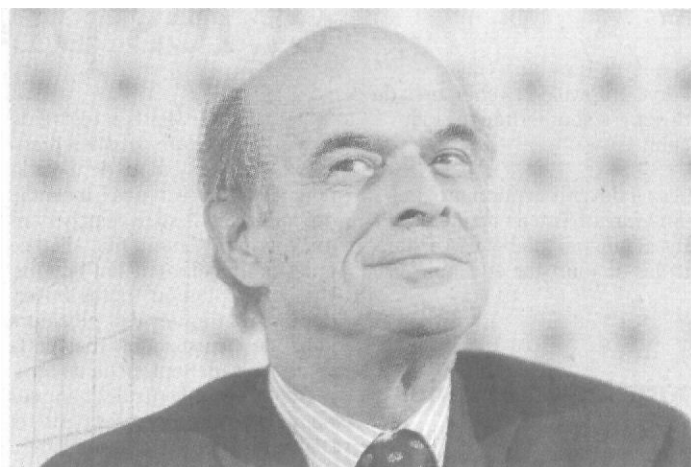
Partir la tête haute

Une chose est sûre, s'il doit partir, Pierre Gadonneix veut quit-

ter son poste la tête haute. Il entend profiter de la publication des résultats semestriels, le 30 juillet, pour défendre son bilan et sa communication. Il rappellera sans doute à cette occasion que l'électricien a besoin de hausses de tarifs pour financer ses investissements, en forte croissance. Mais aussi que l'en-

dettement contracté pour financer les acquisitions étrangères, dont celle de British Energy, est jusqu'à présent assuré par les filiales étrangères. Ses soutiens pourront ajouter que ces acquisitions ont été décidées avec l'aval de l'Etat, actionnaire à hauteur de 84 %.

THIBAUT MADELIN



Malgré ses soixante-six ans, Pierre Gadonneix paraissait pourtant bien parti pour prolonger de deux années son mandat, qui arrive à échéance en novembre.

S'il y a une hausse des prix, elle sera « extrêmement minime »

« Hors de proportion ». Le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, a affirmé hier sur Europe 1 que si le gouvernement décidait d'une hausse du prix de l'électricité, celle-ci serait « *extrêmement minime* ». Rejoignant la ministre des Finances, Christine Lagarde, il a répété qu'une augmentation de 20 % sur trois ans était un « *objectif hors de proportion* » avec ce que le gouvernement décidera. Comme chaque

année, une décision est attendue mi-août. Les investisseurs sont inquiets. En effet, les tarifs d'EDF doivent intégrer le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (Turpe), qui va augmenter de 2 % à 3 % cette année. Or il représente près de la moitié de la facture des particuliers. En d'autres termes, si l'augmentation du tarif intégré n'inclut pas cette hausse, l'électricien verra sa marge diminuée d'autant.



EDF subit les foudres des politiques, des consommateurs et des professionnels.

De l'électricité dans l'air

Entre sa communication malheureuse sur la hausse des tarifs, son endettement colossal (plus de 24 milliards d'euros), ses grèves dans les centrales et maintenant l'affaire Voltalis, l'électricien EDF vit un été survolté.

D'un côté, politiques et associations de consommateurs reprochent au groupe des investissements hasardeux. Après avoir souscrit un emprunt auprès des Français et levé 3,2 milliards d'euros, EDF reste aux abois pour financer ses investissements à l'étranger.

«Anormal». Avec l'acquisition de 50% de l'activité nucléaire de l'américain Constellation Energy et le rachat du parc nucléaire vieillissant de British Energy pour 13,5 milliards d'euros, l'électricien français a payé le prix fort.

Quand, début juillet, Pierre Gadonneix a réclamé une hausse (1) des tarifs d'électricité de 20%, sur trois ou quatre ans, il a provoqué l'ire du président de la République. «Il serait anormal de faire payer au consommateur français des erreurs d'investissement à l'étranger»,

«EDF n'a de cesse de réduire à néant le contenu des décisions issues du Grenelle.»

Olivier Sidler, du cabinet d'ingénierie Enertech

avait prévenu Henri Guaino, conseiller de Sarkozy. Alors que le gouvernement prépare une révision à la hausse des tarifs...

De l'autre côté, les professionnels engagés dans le Grenelle et dans les économies d'énergie reprochent à EDF une certaine hypocrisie. L'électricien affiche à longueur

de publicités et d'offres «Bleu ciel» sa volonté de faire baisser la consommation énergétique des Français, tout en donnant l'impression d'œuvrer en sens inverse.

Statu quo. L'histoire de Voltalis en atteste. Si EDF refuse de commenter la décision de la Commission de régulation de l'électricité, qu'elle juge «souveraine», Olivier Sidler, du cabinet d'ingénierie énergétique Enertech, s'y prête volontiers.

«Cette histoire illustre les grandes manœuvres qui agitent le monde du bâtiment aujourd'hui, où EDF n'a de cesse de réduire à néant le contenu des décisions majeures issues du Grenelle», s'insurge-t-il. Plusieurs offensives, très techniques, sont selon lui en cours. Qu'il s'agisse de la future réglementation thermique de 2012 (RT2012)

ou du seuil maximal de consommation de 50 kWh/m² par an pour les bâtiments de basse consommation, le lobby électrique – le «gang des grille-pains» pour les écolos – agit en coulisses, loin de l'agitation médiatique suscitée par le Grenelle. Objectif: le statu quo. A cause du nucléaire, l'électricité n'est pas traitée comme les autres énergies en France. «C'est la seule qu'il n'est pas nécessaire d'économiser vraiment», analyse Sidler. C'est non seulement absurde mais aussi dangereux car on a besoin que l'électricité soit économisée puisqu'elle représente, pour les usages spécifiques, 90% de la consommation totale des bâtiments. Si on ne passe pas par une révolution des systèmes électriques classiques, on hypothèque le futur.»

◆ L.N.

(1) Le 1^{er} août, le prix du kilowattheure augmentera de 1,5 ou 2%.



«Si un radiateur cesse de fonctionner dans 10 000 foyers, cela allège les consommations électriques de 10 mégawatts en une heure.» PHOTO EMILIANO GRANADO/PLAINPICTURE

Les «réducteurs» d'énergie sont sommés de compenser les pertes occasionnées aux fournisseurs. Pierre Bivas, créateur de Voltalis, s'insurge.



DR

Et si les économies d'énergie devenaient répréhensibles? Depuis le Grenelle, la sobriété énergétique est inscrite dans la loi. Mais inciter à économiser peut devenir un acte condamnable. Donc taxable. C'est l'avis de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). «Les effaceurs», qui comme Voltalis, fondée en 2007, proposent des boîtiers «intelligents», vont devoir «dédommager» les fournisseurs «pour l'énergie injectée mais non consommée par leurs clients». «Consternant», dit le patron de Voltalis, Pierre Bivas.

Êtes-vous prêts à compenser le manque à gagner d'EDF?

Cela nous paraît absurde. La France entière, ménages et entreprises, fait des économies dans tous les domaines, énergie com-

prise. Pour une fois qu'un système sert l'intérêt général et permet de faire des économies d'énergie, sans que cela ne coûte un centime, nous ne comprenons pas pourquoi il faudrait dédommager EDF.

Taxer les économies d'énergie, c'est anti Grenelle de l'environnement?

Bien sûr! Cette histoire est consternante et va totalement à l'encontre des nouvelles orientations. Dans sa délibération, la CRE prévoit que la loi de 2010 impose le principe d'une compensation versée aux fournisseurs. Elle se donne quelques mois supplémentaires pour en définir le montant, mais dans le principe, cela témoigne du fait que la CRE, autorité en principe indépendante, a adopté le point de vue des fournisseurs et non celui des consomma-

teurs. C'est pourquoi nous avons alerté le président de la République ainsi que les ministres Jean-Louis Borloo et Christine Lagarde.

Que vous ont-ils répondu?

Rien, pour l'instant.

Mais quel est le but de votre société?

Dégager de la puissance sur le réseau électrique en réalisant des économies d'énergie. Vous savez qu'en France, il existe de fortes pointes de consommation électrique en hiver, à cause du chauffage, et en été, à cause de la climatisation qui s'est largement répandue. Notre objectif est d'éviter ces pics de consommation, parce que pour y pallier, EDF investit dans des centrales aux énergies fossiles, chères et polluantes. Finalement, nous sou-



haiterions éviter des investissements inutiles à EDF! Cela permettrait d'éviter la hausse des tarifs de 20% que réclame Pierre Gadoigneix, le patron d'EDF. Les Français comprennent que les économies d'énergie sont plus simples et moins chères que l'augmentation des capacités de production. Mais ce n'est visiblement pas le point de vue d'EDF...

Comment fonctionne votre boîtier?

Nous le plaçons en aval du compteur d'EDF, à domicile. Nous installons un module sur le tableau électrique et un autre ailleurs dans le logement. Au moment des pics de consommation, le module commande à différents appareils électriques –radiateurs, ballons d'eau chaude ou climatiseurs– de « s'effacer » du réseau. Lorsqu'un des radiateurs cesse de fonc-

tionner durant quinze minutes, cela ne change rien au confort. Si un radiateur cesse de fonctionner dans 10 000 foyers, l'un quinze minutes, l'autre une demi-heure, etc., cela allège les consommations électriques de 10 mégawatts en une heure. Et si les millions de foyers français étaient équipés, nous pourrions économiser des milliers de mégawatts. Soit jusqu'à 5 à 10% pour chaque adhérent, qui voit ainsi sa facture baisser.

Où peut-on se procurer votre boîtier?

Il suffit d'adhérer sur notre site internet (1). Nous nous déplaçons pour installer gracieusement le boîtier. Bien sûr, pour que cela soit plus efficace, nous cherchons des partenaires du type offices HLM, collectivités ou entreprises, pour en installer le plus grand nombre au même endroit.

Si vous installez gracieusement le boîtier, comment vous payez-vous?

Nous sommes rémunérés par le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité (RTE), qui s'assure du bon équilibre entre l'offre et la demande. Face à une demande supplémentaire, RTE a deux possibilités. Soit elle recourt aux producteurs d'énergie qui vont fournir le surplus demandé. Soit elle recourt aux acteurs « d'effacement diffus » qui vont jouer sur la demande pour la faire diminuer. Pour RTE, moins de consommation électrique, c'est aussi bien qu'un surplus de production. Mais EDF considère que ce n'est pas la même chose pour elle. Et que cet effacement constitue un manque à gagner.

Recueilli par ♦ **LAURE NOUALHAT**

(1) www.voltalis.com



Quand EDF combat les économies d'énergie

Voltalis, un fabricant de boîtiers destinés à économiser l'électricité, vient d'être condamné à verser une taxe à EDF, qui s'estime lésée par cette technologie. Au grand dam des usagers.

UNE DECISION « injuste et partielle ». Voilà comment Pierre Bivas, PDG de Voltalis, opérateur énergétique spécialisé dans la gestion de l'énergie pour les entreprises et les particuliers, qualifie la décision de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Selon nos informations, celle-ci vient de donner raison à EDF qui réclamait une « taxe » pour compenser le manque à gagner résultant des économies d'énergie réalisées par les clients de Voltalis.

Cette entreprise, créée en 2007, a en effet mis au point un boîtier qui se fixe entre le compteur EDF et le tableau électrique et permet de réaliser des économies d'énergie, déclenchées en temps réel par Internet, en stoppant par exemple le chauffage ou la climatisation. Des économies d'énergie qui allègent la facture des clients, au détriment d'EDF.

Le fournisseur d'électricité demandait ainsi « une rémunération de l'énergie effacée » par Voltalis. « Ceci signifie que, si un ensemble de clients d'EDF acceptent de réduire leur consommation, EDF exige d'être payé comme s'ils avaient consommé ! » précise Pierre Bivas. Cette taxe serait de l'ordre de 70 à 80 % des revenus de Voltalis, autant dire une ponction qui pourrait se révéler fatale pour l'entreprise. Les autres fournisseurs d'énergie (Poweo, Direct Energie...) se sont joints à EDF tout en réclamant une taxe d'un montant bien inférieur.

Une décision surprenante

Pierre Bivas estime qu'EDF cherche à freiner la généralisation de ce système car elle ne possède pas encore la technologie pour la développer elle-même. S'il ne s'étonne pas du lobbying effectué par l'opérateur historique, il regrette que la CRE s'en soit fait l'intermédiaire. « C'est une décision contraire à la mission de la

CRE de servir les intérêts du consommateur, contraire au Grenelle de l'environnement et contraire aux lois du marché car elle constitue une entrave à la concurrence », s'indigne Pierre Bivas.

Une décision d'autant plus surprenante que le 18 juin, la Ferc, l'équivalent américain de la CRE, encourageait au développement d'un système analogue qui permettrait d'économiser 20 % de l'énergie électrique consommée aux heures de pointe. Pierre Bivas ne compte toutefois pas en rester là : « Voltalis se réserve la possibilité de recourir à toutes les voies de droit pour faire rétablir la prééminence des consommateurs sur l'intérêt des fournisseurs, et au-delà de l'intérêt général comme de la protection de notre planète, tous menacés par cette décision. » Contactée hier, EDF n'a pas souhaité faire de commentaire.

MAXIME GOLDBAUM



EDF va être indemnisé pour les économies d'énergie réalisées par ses clients

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a affirmé hier qu'elle soutenait la démarche de la société Voltalis, qui aide à réduire la consommation en cas de tension sur le réseau électrique, mais s'opposait aux modalités de rémunération de ce service. La commission a rendu le 9 juillet une délibération qui rappelait la société à son obligation de rémunérer le fournisseur d'électricité (EDF, Direct Energie, GDF Suez, Poweo...). Selon Voltalis, la CRE veut instaurer une taxe au bénéfice d'EDF. La société installe un boîtier dans des logements, bureaux ou commerces et, lors des pointes de consommation, propose de couper l'alimentation électrique de certains appareils thermiques. Cette coupure participe à l'ajustement de l'offre et la demande d'électricité au niveau national. Pour ce service, Voltalis est rémunérée par le réseau national RTE.

EDF Une sanction boursière sévère

Pourquoi le cours de Bourse d'EDF ne restera pas sous le prix d'introduction

L'électricien public traverse une mauvaise passe sur le plan boursier. Il reste néanmoins un placement attrayant sur le long terme

Le succès de l'emprunt obligataire lancé auprès des épargnants particuliers a confirmé l'*affectio societatis* d'EDF auprès du grand public. Le parcours erratique du titre depuis le sommet touché à la fin du mois de novembre 2007 suscite dans ce contexte bien des questions.

Comment expliquer que le titre EDF s'échange aujourd'hui sous le prix d'introduction (32 euros pour les particuliers) ?

EDF n'a pas échappé à la chute des marchés, et ce d'autant moins que les valeurs dites défensives, un segment auquel est rattaché l'électricien hexagonal, sont particulièrement attaquées depuis le début de l'année. Le titre a également pâti de facteurs propres. En premier lieu, la valorisation du groupe a longtemps été « tendue », avec un multiple de capitalisation des bénéfices attendus supérieur à 20 fois. Un niveau qui ne supportait aucune déception. Or EDF, après un exercice 2008 sans relief, se dirige cette année encore vers de mornes performances. Les investisseurs américains avaient fait d'EDF le symbole de l'« après-pétrole », en raison de son parc nucléaire ; cette problématique est aujourd'hui passée de mode. Ils avaient aussi anticipé une convergence rapide des tarifs administrés en France vers les prix de marché. Ce qui était politiquement irréaliste.

Enfin, les acquisitions du groupe, et notamment celle de British Energy, ont plus suscité de questions que soulevé d'enthousiasme. Leur prix ayant souvent été jugé excessif.

Pourquoi le P-DG du groupe, Pierre Gadonneix, a-t-il réclamé une hausse de 20 % des tarifs étalée sur trois ans ?

La demande et, surtout, sa forme – une déclaration dans un hebdomadaire grand public – ont surpris et provoqué de vives réac-

tions. Mais le groupe demande depuis longtemps une revalorisation de ses tarifs. Ces derniers figurent parmi les plus bas d'Europe, et si l'on tient compte de l'inflation, ils ont même baissé, selon l'électricien, de 40 % depuis vingt-cinq ans.

Le patron d'EDF – dont le mandat prend fin en novembre et qui pourrait faire les frais de cette annonce – plaide pour une augmentation importante, nécessaire afin de financer la relance des investissements en France, aujourd'hui réalisés par recours à la dette. Ramenées à la portion congrue au début de la décennie, les dépenses d'EDF dans l'Hexagone devraient s'élever à 7,5 milliards d'euros cette année (sur les 20 milliards programmés d'ici à 2011), répartis entre la maintenance du parc existant, la construction de l'EPR de Flamanville, la rénovation du réseau de transport de l'électricité, etc.

A-t-il des chances d'être entendu ?

Le gouvernement n'a pas fermé la porte à une revalorisation des tarifs, en déclarant laconiquement que les prix devaient refléter les coûts. Le contrat de service public signé entre EDF et l'Etat français avant l'introduction en Bourse (et qui arrive à échéance en 2010) prévoit que la hausse annuelle des prix ne doit pas excéder l'inflation. Or cette dernière est anticipée autour de 0,4 % à peine en 2009. EDF veut – et obtiendra – bien évidemment beaucoup plus. D'autant qu'un autre élément joue en sa faveur. Le gouvernement doit faire un geste de bonne volonté envers Bruxelles, qui réclame une plus grande ouverture du marché français. Le rapport de la commission Champsaur sur l'évolution des prix remis mi-avril devrait servir de base à sa réflexion. Il préconise l'abandon progressif des tarifs administrés pour les industriels et la vente d'électricité

en gros par EDF à ses concurrents.

Certains reprochent au groupe des erreurs stratégiques, et notamment ses acquisitions...

EDF se retrouve dans la position de France Télécom il y a quelques années (la comparaison s'arrête là). Son marché intérieur s'ouvre à la concurrence. Les départs des clients vers les opérateurs alternatifs sont encore peu nombreux, mais ce mouvement devrait prendre de l'ampleur. L'électricien doit donc rechercher des relais de croissance à l'étranger. Fort d'un savoir-faire unique dans le domaine de l'atome, le groupe entend jouer un rôle majeur dans le renouveau du nucléaire dans le monde. L'acquisition de British Energy et de 50 % (une opération pour l'heure retardée par une décision de justice) des actifs nucléaires de l'énergéticien américain Constellation Energy s'inscrivent dans ce cadre. Certes, le prix payé dans les deux cas – 12,2 milliards de livres pour le groupe britannique, et 4,5 milliards de dollars pour l'américain – apparaît élevé. Mais il doit s'appréhender à l'aune de la réalisation des projets de construction de nouvelles centrales dans ces deux pays.

L'annonce de l'allongement de la durée de vie des centrales n'a pas eu d'effet sur le cours de Bourse. Pourquoi ?

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a en effet donné la semaine dernière son accord de principe pour étendre la durée d'exploitation des centrales de 900 MW du groupe de trente à quarante ans. Sachant qu'il lui faut désormais rendre un avis pour chaque réacteur après une visite technique poussée.

Reste que la durée d'amortissement comptable des centrales est

déjà de quarante ans, et que le groupe, mais aussi les investisseurs, attend surtout que la durée de vie du parc français soit portée bien au-delà de cet âge, à au moins soixante ans, comme dans d'autres pays.

Les investissements nécessaires pour mettre aux normes un réacteur sont estimés à 400 millions d'euros, quand il faut plus de 4 milliards pour construire une centrale de nouvelle génération (EPR). Le groupe estime la création de valeur à 1,2 milliard d'euros par tranche (sans compter les cash-flows liés à l'extension d'exploitation), ce qui représenterait un montant global théorique (sur la

base des 34 réacteurs de 900 MW du groupe) de 40,8 milliards d'euros. Un chiffre à comparer à la capitalisation boursière actuelle de 58 milliards.

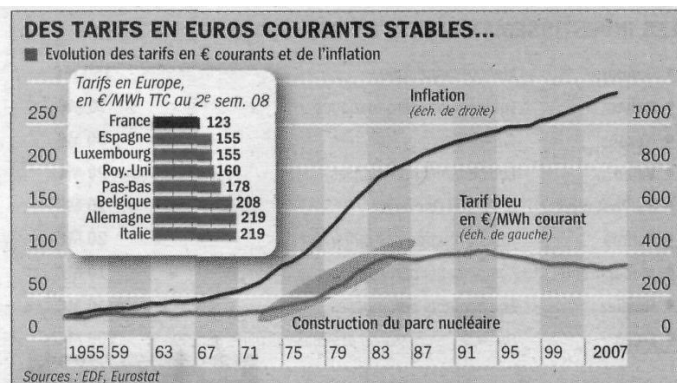
Le groupe est-il aujourd'hui plus fragile que lors de son introduction en Bourse ?

La question se pose évidemment. La plus grande inquiétude concerne son endettement. Il s'élevait au 31 décembre à 24,5 milliards d'euros (face à un montant des fonds propres de 24,8 milliards) et pourrait atteindre près de 40 milliards à la fin de l'année. Mais ce

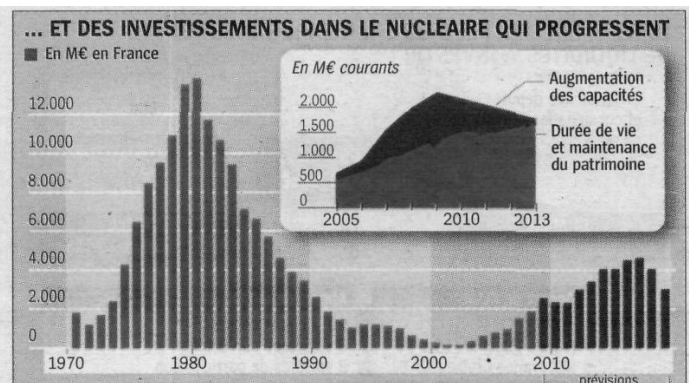
niveau n'est pas aussi préoccupant qu'il y paraît dans la mesure où EDF dégage d'importantes liquidités (10,1 milliards de cash-flows opérationnels en 2008) et a entrepris un programme de cessions de 5 milliards d'euros d'ici à la fin de 2010.

En contrepartie, le périmètre d'EDF a sensiblement évolué. British Energy, ainsi que le groupe belge SPE (dont il détient 51 % du capital), en attendant Constellation, sont entrés dans son giron. Et il construit, en association avec une entreprise chinoise, CGNPC, deux EPR en Chine.

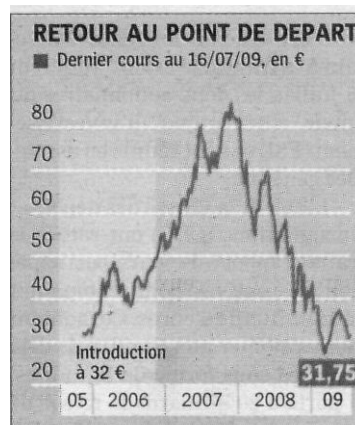
Christophe Soubiran



Les tarifs d'EDF figurent parmi les plus bas d'Europe. Ils sont pratiquement stables depuis vingt-cinq ans en euros courants.



Les investissements entrepris par l'électricien concernent essentiellement la maintenance du réseau et des capacités de production existants.



Le titre est au plus bas après une période de frénésie irrationnelle.



GDF Suez réorganise sa branche Energie Europe & International

GDF Suez met en place une nouvelle organisation pour sa branche Energie Europe & International. Cette organisation, précise l'entreprise, permettra d'optimiser les synergies entre les différentes zones d'activités et le groupe. La nouvelle organisation est composée de cinq zones géographiques qui interagiront avec les fonctions support du siège, basé à Bruxelles. Les cinq grandes zones sont : le Benelux et l'Allemagne ; l'Europe ; l'Amérique latine ; le Moyen-Orient, l'Asie, l'Afrique ; l'Amérique du Nord. La branche Energie Europe & International était jusque-là divisée en trois zones ; Bénélux Allemagne, Europe et reste du monde (Amérique, Moyen-Orient, Asie, Afrique). Désormais, l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et la zone Moyen-Orient, Asie, Afrique forment trois divisions autonomes à la place de la division internationale.

Dans ce nouveau contexte, M. Pierre CLAVEL, directeur de la branche International de Gaz de France, vient d'être nommé, senior executif vice president, adjoint de M. Dirk BEEUWSAERT, directeur général adjoint de GDF Suez, en charge de la branche Energie Europe et International (cf. CE du 26/01/09).

M. Pierre CLAVEL, né en juillet 1956, ancien élève de l'Ecole polytechnique (1976), diplômé de l'Ecole nationale supérieure des Mines de Paris, a commencé sa carrière dans l'ingénierie et la maîtrise d'ouvrage d'installations gazières et de production thermique au sein des groupes Gaz de France et EDF. En 1997, il est nommé directeur à la direction transport de Gaz de France et rejoint en 1999 EDF GDF Services en qualité de directeur du groupement des centres des régions Centre Auvergne et Limousin. En 2001, il fut nommé directeur des approvisionnements en gaz naturel du Groupe puis en 2002 directeur délégué de la direction négoce de Gaz de France et responsable des approvisionnements en gaz naturel du Groupe. M. CLAVEL était depuis décembre 2004 directeur de la branche International de Gaz de France.

Les dirigeants des cinq zones d'activité sont :

- Mme Sophie DUTORDOIR, qui devient chief executive officer (CEO) et président de la zone Benelux et Allemagne. Mme DUTORDOIR, née en 1962, de nationalité belge, était depuis janvier 2009, membre du comité exécutif d'EDF GDF en charge de la division énergie pour le Benelux et l'Allemagne. Cete zone était auparavant sous la responsabilité directe de M. Jean-Pierre HANSEN, administrateur délégué d'Electrabel.

- M. Stéphane BRIMONT, jusque-là membre du comité exécutif et directeur financier adjoint de GDF Suez, devient chief executive officer et président de la zone Europe.

Né en août 1968, ancien élève de l'Ecole polytechnique (1988), ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Stéphane BRIMONT a été analyste crédit au Crédit Lyonnais USA à New York (1992-1993) puis chef du service urbanisme et construction à la direction départementale de l'équipement du Vaucluse (1993-1997). Adjoint au chef du bureau transport (4B) à la direction du Budget (1997-1999) puis chargé du bureau "recherche, espace, La Poste, France Télécom, construction aéronautique" à la même direction (1999-2000), il a ensuite été chef du bureau "transports, aéronautique civile, budget de la mer, météo" à la direction Budget (2000-2002). Conseiller budgétaire au cabinet du Premier ministre, M. Jean-Pierre RAFFARIN, de juin 2002 à septembre 2004. M. BRIMONT a rejoint en décembre 2004 le groupe Gaz de France en tant que conseiller de M. Jean-François CIRELLI à la présidence de Gaz de France et directeur de la Stratégie. En 2007, il prit les fonctions de directeur financier du groupe avant de devenir, en juillet 2008, membre du comité exécutif de GDF Suez et directeur financier adjoint du nouveau groupe.

- M. Jean FLACHET devient président de la zone Amérique latine. Né en 1956, de nationalité belge, M. FLACHET était depuis 2003, président de la division Energie Amérique latine.

- M. Guy RICHELLE devient président de la zone Moyen-Orient, Asie & Afrique. Né en 1955, de nationalité belge, il occupait précédemment les fonctions de président et chief executive officer de la division Suez Energie Asie et regional manager pour Suez Energy International pour le Moyen-Orient, l'Asie et l'Afrique.

- M. Zin SMATI devient Chief executive officer et président de GDF Suez Energy Europe & International pour l'Amérique du Nord. M. SMATI occupait auparavant les fonctions de président et chief executive officer de GDF Suez Energy North America et regional manager Amérique du Nord de GDF Suez Energy International.

Les responsables des fonctions support sont :

- M. Yanick BIGAUD, qui devient executive vice president finance. Né en 1961, M. BIGAUD était depuis 2008 general manager finance d'Electrabel and chief financial officer de la division Energie Bénélux et Allemagne.

- M. Philippe De CNUDDE qui devient executive vice president Business development oversight. Né en 1960, de nationalité belge, M. De CNUDDE était auparavant executive vice president business development oversight de la division internationale de GDF Suez Energie.

- M. Alain JANSSENS qui devient executive vice president market & sales. Né en 1961, de nationalité belge, M. JANSSENS était auparavant deputy chief executive officer de GDF SUEZ Energy International.

- M. Eric KENIS qui devient executive vice president opérations. Né en 1952, de nationalité belge, M. KENIS, était précédemment, chief operating officer de GDF Suez Energy Europe & International.

- M. Marc PANNIER, jusque-là directeur adjoint de la direction Intégration, Synergies et Performance de GDF Suez, devient vice-président HR, Communications & Legal. Né en 1973, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris et de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Marc PANNIER a été de 2000 à 2003 au service de l'Inspection générale des finances au ministère de l'Economie et des Finances, à sortie de l'ENA (promotion "Averroès"). Il rejoignit Suez en 2003 comme chargé de mission à la direction du développement et de la stratégie. En 2005, il prit en charge le suivi stratégique des activités de Suez Environnement à la direction du Développement et de la Stratégie. En Janvier 2006, il devint directeur du développement et de la stratégie de Suez ; puis en décembre 2007, directeur central performance et organisation du groupe, avant d'être nommé, en juillet 2008, adjoint du directeur de l'Intégration et des synergies de GDF Suez.

- M. Didier SIRE qui devient executive vice president Strategy. Né en 1957, M. Didier SIRE, diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration Economique (ENSAE), a commencé sa carrière en 1981 à la direction de la distribution d'EDF GDF avant de rejoindre la direction commerciale de Gaz de France en 1990. Nommé chef de cabinet de la Présidence en 1994, il a ensuite occupé, entre 1997 et 2003, différentes fonctions dans le domaine international en tant que responsable de la Zone Russie/CEI et du GNL à la délégation aux Approvisionnements en gaz, délégué Stratégie et Grands Projets à la direction Négoces, puis en tant que directeur adjoint de la direction Internationale en charge de la zone Europe. En juillet 2003, il fut nommé directeur délégué de la Stratégie de Gaz de France, puis, en juillet 2007, directeur de la stratégie. En juillet 2008, il prit les fonctions d'adjoint du directeur de la stratégie de GDF Suez.



VOPAK/SHELL

MARITIME

Association autour du terminal méthanier de Fos

Le groupe pétrolier anglo-néerlandais ROYAL DUTCH SHELL et l'exploitant néerlandais de terminaux portuaires VOPAK vont s'associer pour construire un terminal méthanier à Fos-sur-Mer.

VOPAK s'associe à SHELL dans le projet de terminal méthanier à Fos-sur-Mer. Shell avait déjà annoncé ce projet, d'une capacité d'environ 8 milliards de m³ de gaz par an, en avril 2007. Le groupe pétrolier détiendra 10% de l'entreprise commune chargée de construire le terminal, contre 90% pour Vopak. "Nous sommes allés chercher un partenaire spécialisé dans la construction et la maintenance de ce genre d'installation", a expliqué un porte-parole de Shell.

MISE EN SERVICE VERS 2015

Le terminal GNL aura une capacité correspondant à 15% de la consommation française. "Selon les besoins du marché et sous réserve de l'obtention des divers permis et autorisations, ce terminal pourrait entrer en service aux alentours du milieu de la prochaine décennie", ajoutent-ils, notant qu'il "permettrait

à la France et à l'Europe de renforcer la diversification de leurs sources d'approvisionnements en gaz naturel".

GDF Suez exploite déjà un terminal méthanier à Fos-sur-Mer. Il en achève un deuxième d'un coût de plus de 600 millions d'euros (terminal GDF 2 Fos-Cavaou), mais le tribunal administratif de Marseille a annulé début juillet l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de ce terminal méthanier.

La France compte actuellement deux terminaux méthaniers appartenant à GDF Suez, un à Fos-sur-Mer (Fos-Tonkin construit en 1972) et l'autre à Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique, mis en service en 1980), équipés pour gazéifier une seconde fois le gaz naturel transporté à l'état liquide. Plusieurs autres projets de construction de terminaux méthaniers sont actuellement à l'étude à Verdon-sur-Mer (embouchure de la Gironde), au Havre et à Dunkerque.



Gironde Terminal méthanier : les cadres du port en appellent à Fillon PROJET DU VERDON Alors que partisans

Gironde Terminal méthanier : les cadres du port en appellent à Fillon PROJET DU VERDON Alors que partisans et opposants doivent se faire entendre aujourd'hui au Verdon, l'annulation, jeudi soir, du conseil de surveillance du Grand port maritime de Bordeaux (GPMB), programmé hier, n'est pas du goût du Syndicat indépendant des cadres du port. Dans un communiqué, il s'insurge contre cette annulation « pour des raisons inavouées ». Et a décidé d'envoyer une lettre à François Fillon. Le syndicat rappelle l'ancienneté du projet (envisagé dès la fin des années 90 par Elf), le fait qu'il est l'une des pierres angulaires du plan stratégique du port adopté le 4 avril, et qu'Alain Juppé « a réitéré son soutien ». Remplaçant l'actuel projet de 4Gas dans le contexte énergétique européen, Hubert Charon, président du syndicat, insiste : « Le projet doit être instruit, comme tout projet industriel majeur. » Le 6 juillet, le directoire du GPMB « s'est prononcé favorablement » quant à la prolongation au-delà du 4 août de la réservation du

terrain retenu par 4Gas. Derrière le report de l'avis du conseil de surveillance (purement consultatif), le syndicat des cadres voit une entrave liée « aux mandats locaux d'un secrétaire d'État » du gouvernement Fillon. Allusion, sans le nommer, à Dominique Bussereau, qui, depuis la rive nord de l'estuaire, n'a jamais caché son opposition au projet de terminal méthanier. Vincent Feltesse écrit à Christine Lagarde EX-USINE FORD Vincent Feltesse, maire PS de Blanquefort et président de la Communauté urbaine de Bordeaux, vient d'écrire à la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, pour demander un nouveau comité de suivi sur les activités de HZ Holding, qui a repris l'usine Ford il y a quelques mois. Vincent Feltesse s'inquiète des ajustements permanents touchant le projet de diversification du site vers des activités éoliennes, qui prend du retard. Situation préoccupante, car le contrat d'approvisionnement signé entre Ford et HZH arrive à terme en 2011. L' élu réclame un comité de suivi pour le

mois de septembre. Rugby : les Poudriers en Fédérale 1 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES Le club a finalement accepté la proposition de la Fédération française de rugby de monter en Fédérale 1, à la place de Cergy-Pontoise, récemment rétrogradé par la Direction nationale d'aide et de contrôle de gestion. Le président Didier Castanet a réuni les dirigeants, le staff technique, et les partenaires du club, qui ont validé l'accession. Les Poudriers pourront compter sur le soutien financier de la mairie et de leurs sponsors privés, qui apporteront 200 000 euros supplémentaires, indispensables à leur engagement, pour un budget total avoisinant les 550 000 euros.

Date: 20/07/2009

OJD: 121630

Page: 14

Edition:(FR)

Suppl.:

Rubrique: Industrie

LesEchos
LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE



GAZ. Le Turkménistan aurait signé un accord avec le groupe allemand RWE, partenaire de Nabucco, lui donnant des droits d'exploration et d'extraction gaziers en mer Caspienne, d'après le journal officiel « Neutralny Turkmenistan ».



NABUCCO. Le Turkménistan a signé un accord avec le groupe allemand RWE, partenaire du projet européen de gazoduc Nabucco, lui donnant des droits d'exploration et d'extraction gaziers en mer Caspienne.

MARCHE



La Commission de régulation de l'énergie propose d'indemniser EDF pour les économies d'énergie réalisées par ses clients

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) s'est prononcée en faveur de l'indemnisation des fournisseurs d'énergie (EDF, Direct Energie, GDF Suez, Poweo...) dans une délibération du 9 juillet adressée à la société Voltalis. Fondé en 2007, cet opérateur commercialise un boîtier dans des logements, bureaux ou commerces et, lors des pointes de consommation, propose de couper l'alimentation électrique de certains appareils thermiques. Cette coupure participe à l'ajustement en temps réel de l'offre et la demande d'électricité au niveau national. Pour ce service, Voltalis est rémunérée par le réseau national RTE, au même titre que les fournisseurs qui participent également à ce mécanisme d'ajustement en augmentant leur production à la demande. Mais ces derniers sont tenus, même en cas de baisse ponctuelle de la consommation, de maintenir leur production au même niveau pour assurer l'équilibre du système.

Or selon le président-directeur général de Voltalis, M. Pierre BIVAS, la CRE souhaite instaurer une "taxe" pour indemniser l'énergie injectée mais non consommée par ses clients. Selon M. BIVAS, cette taxe "devrait entrer en vigueur d'ici un an au plus tard", mais n'a pas encore été fixée. "Cette décision est contraire à l'intérêt du consommateur et constitue une entrave à la concurrence", s'est insurgé ce dernier qui se réserve "la possibilité de recourir à toutes les voies de droit" pour la contester.

Interrogé, la CRE a pour sa part affirmé qu'elle soutenait la démarche de cette société qui aide à réduire la consommation en cas de tension sur le réseau électrique, mais qu'elle s'opposait aux modalités de rémunération de ce service. La Commission explique que les fournisseurs doivent être payés pour l'énergie qu'ils produisent même si elle n'est pas consommée et que la rémunération de Voltalis doit en conséquence intégrer le coût de ce service. "Voltalis veut être payée plus que le fournisseur, alors que son service n'est possible que si le producteur maintient sa production", a-t-on indiqué au sein de la CRE pour expliquer les raisons de ce rappel à l'ordre. La CRE, qui se défend de vouloir instaurer une taxe ("ce n'est pas de notre compétence"), propose un autre système de rémunération, qui verrait Voltalis passer un contrat avec RTE et être payée à l'année par le réseau.

De son côté, EDF n'a pas souhaité "commenter une décision de la CRE qui est une autorité souveraine et indépendante". "Des expérimentations sont déployées pour vérifier l'efficacité du dispositif de Voltalis et EDF rappelle que l'entreprise est résolument engagée en faveur de la maîtrise d'énergie auprès de ses clients", a-t-elle ajouté.



LA PHRASE

Claude Guéant
Secrétaire général
de l'Élysée

**« S'il y a augmentation,
elle sera extrêmement minime. »**

Le secrétaire général de l'Élysée s'exprimait à propos d'une éventuelle hausse des tarifs d'électricité. Pierre Gadonneix, PDG d'EDF, avait récemment demandé une hausse de 20 % sur trois ans.

Hausse de 20 % des tarifs: l'Elysée dit non

C'EST NON. La hausse de 20 % du prix de l'électricité, telle que souhaitée par EDF, est « un objectif hors de proportion avec ce qui pourrait être décidé », a indiqué hier le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant. Un refus qui intervient alors que la demande de l'électricien avait suscité une levée de boucliers, l'association de consommateurs UFC-Que choisir y voyant une « provocation ». En avançant son souhait d'une augmentation de 20 %, le PDG d'EDF, Pierre Gadonneix, avait indiqué la semaine dernière que cette hausse pouvait être étalée sur trois ans ou « un peu plus ».

ENVIRONNEMENT



LA PHRASE
Nicolas Sarkozy

**« Il faut créer une organisation
mondiale de l'environnement. »**

Le président de la République a discuté vendredi de la lutte contre le changement climatique avec le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui organisera en septembre, en marge de l'assemblée générale des Nations unies, un sommet sur cette question.



Les États-Unis optimistes quant à un accord sur le climat avec l'Inde

La secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, en visite en Inde, s'est dite hier très optimiste pour trouver un compromis avec New Delhi sur la lutte contre le réchauffement climatique. Washington compte sur un accord international à la conférence de l'ONU sur le réchauffement climatique, en décembre à Copenhague, mais l'Inde, comme la Chine, refuse de s'engager sur des réductions chiffrées d'émissions de carbone.

Les gens



Hillary Clinton croit en un «deal» climat

Le G8 fut hyperpoussif ? Les pays émergents plutôt attentistes en guettant des objectifs ambitieux des pays riches ? Les négociations patinent avant le sommet décisif de Copenhague, en décembre. En visite en Inde, la chef de la diplomatie américaine, Hillary Clinton, s'est dite *«très confiante»*. Sur un point, au moins. *«L'Inde et les Etats-Unis pourront mettre sur pied un projet qui modifiera spectaculairement la manière dont nous produisons, consommons et préservons l'énergie»*, a-t-elle assuré. Même si *«nous ne rédigerons pas l'architecture d'un accord aujourd'hui»*.

PHOTO AFP



CLIMAT

Le G8 a négligé les alertes lancées par les scientifiques sur l'évolution du climat, a regretté vendredi Rajendra Pachauri, président du groupe d'experts du Giec et co-prix Nobel de la paix 2007, faisant ainsi preuve *«d'une sorte de dichotomie»*, a-t-il déclaré à l'AFP, entre l'urgence d'agir et l'absence de décision de réduction des émissions de CO₂ à l'horizon 2020.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT



Zoom ...

ExxonMobil

Des biocarburants à base d'algues

Le groupe pétrolier américain EXXONMOBIL a annoncé son partenariat avec une entreprise de biotechnologies, SYNTHETIC GENOMICS (SGI), pour élaborer un biocarburant alternatif à base d'algues. Ce biocarburant de nouvelle génération créé à partir d'algues photosynthétiques sera compatibles avec l'essence ou le diesel. Selon les termes de cet accord, ExxonMobil devrait investir plus de 600 millions de dollars, ce qui recouvre 300 millions de dollars de coûts internes et plus de 300 millions versés à SGI, si les premiers résultats des recherches sont probants.



"Les besoins énergétiques mondiaux exigent une multiplicité de sources d'énergie. Les algues peuvent constituer à l'avenir une part importante de la solution, si nos efforts débouchent sur un carburant économiquement viable", explique **Emil Jacobs**, vice-président de la recherche d'ExxonMobil. **"Les avantages et bénéfices potentiels des algues peuvent être considérables, elles n'ont pas besoin pour croître de l'eau et des terres arables qu'on destine aux productions alimentaires, et elles ont le potentiel pour produire de larges volumes de carburant"**, ajoute M. Jacobs.

Selon des chiffres d'ExxonMobil, les algues peuvent produire chaque année 7.570 litres de carburant par acre cultivée (0,4 hectare), contre 1.703 litres par acre de canne à sucre et seulement 946 litres par acre pour le maïs. M. Jacobs a toutefois reconnu qu'il faudrait "au moins cinq à dix ans" avant d'envisager des usines de taille suffisante pour fabriquer à l'échelle commerciale des carburants à base d'algues.

De leur côté, les associations écologistes se montrent prudentes. *"La recherche, c'est bien, mais encore faut-il qu'un produit soit lancé sur le marché. La question est de savoir si les grands groupes pétroliers veulent soigner leur apparence, ou réellement peser de tout leur poids"* dans le secteur des biocarburants, a commenté **Kert Davies**, directeur de recherche de Greenpeace.